

Offre d'emploi

Animateur du projet vie sociale & partage

Etablissement : **Domicile Groupé Accompagné (DGA) à Pont L'Abbé.**

Nature du contrat de travail : **1 Equivalent Temps Plein CDI – convention collective 66 (animateur 2^{ème} catégorie)**

Poste à pourvoir : **1^{er} mars 2022**

Organisme gestionnaire

Gestionnaire de plus de 160 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), et rassemblant plus de 3 500 collaborateurs, VYV3 Bretagne est la 1^{ère} entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire en région.

Sa Mission : proposer une offre de santé de qualité, innovante et accessible à tous pour répondre au besoin du plus jeune au plus âgé. Disposant d'un fort maillage territorial sur les 4 départements bretons, VYV3 Bretagne propose une offre diversifiée de services de santé autour de secteurs d'activité tels que: soins de suite et de réadaptation, handicap, personnes âgées, domicile, petite enfance, santé dentaire, santé visuelle, santé auditive et pharmacie.

Au sein du Pôle Habitat & Vie Sociale de VYV3 Bretagne et inclus le dispositif de la Plateforme Parcours et Inclusion Sud Finistère, le DGA (dispositif inclusif) va accompagner à partir de mars 2022, 8 habitants en situation de handicap dans un objectif d'épanouissement et d'inclusion sociale au cœur de la ville de Pont L'Abbé.

Descriptif du poste

Sous l'autorité de la direction du Pole Habitat Vie Sociale Finistère Sud :

Missions

- L'animateur du projet de vie sociale et partagée mène des actions dans l'objectif de : « favoriser le vivre ensemble pour limiter le risque d'isolement, (...) prévenir la perte d'autonomie, (...) anticiper les risques d'évolution de la situation des personnes » auprès de personnes en situation de handicap qui font le choix d'une mode d'habitation groupé.
- L'animateur intervient dans le cadre de l'habitat inclusif, il rend les locataires acteur de leur quotidien, tout en prenant compte les spécificités et des besoins liés à leur handicap. Il élabore avec les habitants et anime le projet de vie sociale et partagée qui se décline autour du soutien à l'autonomie, à la convivialité et l'aide à la participation sociale et citoyenne.

- Il rend compte de son action et informe le responsable habitat inclusif des difficultés auxquelles les personnes peuvent être confrontées.

Profil de poste :

Construction d'un projet commun de vie sociale et partagée favorisant le bien vivre ensemble

- Elaborer avec les habitants la charte du projet de vie sociale et partagée
- Consulter régulièrement les habitants afin de faire évoluer le projet en fonction des attentes et des besoins des personnes. Effectuer des bilans et proposer des ajustements.
- Accompagner les habitants rejoignant le projet en cours : information, accueil, présentation au groupe, présentation du projet.

Aide à la participation sociale et citoyenne et soutien à la convivialité

- Garantir un cadre sécurisant et bienveillant
- Veiller au bon fonctionnement de la dynamique collective dans le respect de chacun.
- Encourager la solidarité et l'entraide entre les habitants.
- Favoriser l'inscription du projet de vie sociale et partagée dans la vie du quartier et de la commune en privilégiant le lien avec le voisinage
- Réguler les difficultés éventuellement et être médiateur si nécessaire.

Soutien à l'autonomie de la personne et animation

- Encourager l'expression de chaque locataire dans ses souhaits d'activités
- Encourager la participation aux activités proposées en respectant les choix de chaque personne.
- Amener à découvrir de nouvelles activités et notamment, les activités locales et/ou « de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles ».
- Proposer et adapter des activités diversifiées en fonction des attentes, des besoins, des capacités des personnes, au sein ou en dehors de l'habitat.
- Organiser des temps d'animation au sein d'espace commun.
- Accompagner les personnes lors des sorties collectives programmées et dans les structures partenaires.
- Organiser les trajets et les modes de déplacements.
- Veiller à adapter la temporalité des activités en lien avec le rythme de vie des locataires.
- Elaborer le programme des animations dans le respect du budget alloué.

Développement du partenariat

- Développer le partenariat avec les structures locales proposant des activités adaptées aux locataires : associations, centre socio-culturel, piscine, médiathèque, musée...
- Assurer le suivi du travail en réseau et participer aux réunions partenariales
- Participer aux réunions de coordination avec les autres acteurs du domicile (CCAS, SAVS...), et du soin (SSIAD, libéraux, CMP...).
- Assurer les relations avec le propriétaire dans le cadre de l'utilisation de locaux communs.

CONDITIONS REQUISES :

- Maîtriser les techniques d'animation, écoute active, médiation
- Maîtriser les outils informatiques (Web, office..)
- Connaissance le milieu du handicap et du secteur médico-social
- Etre en capacité de mobiliser les partenariats
- Conduire des entretiens individuels et collectifs
- Respecter les obligations de discrétion et de confidentialité
- Faire preuve de rigueur et d'organisation pour le respect des échéances et procédures

- Savoir travailler en équipe et avoir des qualités relationnelles
- Faire preuve de réactivité, de dynamisme et de créativité
- Avoir la faculté d'adaptation (polyvalence)
- Faire preuve d'autonomie et de rendre compte
- Etre titulaire du permis B : indispensable.

Adresser candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de Mme Le Floc'h, Directrice Foyer de Vie/SAVS Pen Ar Prat **avant le 31/01/2022** à :

Foyer de Vie SAVS Pen Ar Prat
413 reu Charles Le Bastard
29120 Pont L'Abbé

Ou par mail

penarprat@vyv3.fr